ATTESTATION DE PUBLICATION
Akofena n°19, Vol.3 | Soumission : 20-11-2025 | Évaluation : 27-12-2025 | Publication : 31-03-2026

QUELLE AFRIQUE DE DEMAIN FACE AU TERRORISME D'AUJOURD'HUI ?

Dieudonné Achille Ozi GAGBÉI
Université Alassane Ouattara
achille.ozi@yahoo.com

Résumé : L'on s'inquiète de la montée du terrorisme religieux amené par des groupes djihadistes qui déstabilisent l'équilibre social et démographique de certains États africains. Les enlèvements et les attentats terroristes viennent malheureusement s'ajouter aux crises militaro-politiques et économiques dont souffre déjà le continent africain. L'instabilité politique de l'État libyen, depuis la chute de Mouammar Kadhafi, a favorisé la recrudescence des groupes terroristes, notamment dans la zone sahélienne. Ainsi, les chefs d'État de la région sont dans l'obligation de prendre des mesures sécuritaires adéquates pour contrer l'avancée du djihadisme et aussi freiner l'émigration outre-méditerranée. Tel est l'un des défis majeurs qui s'impose aux États africains. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'avenir de l'Afrique vu déjà les difficultés économiques et l'instabilité politique qui persistent dans la plupart de ces États.

Mots-clés : Bonne gouvernance, Développement, Émigration, Sécurité, Terrorisme.

WHAT WILL TOMORROW'S AFRICA LOOK LIKE IN THE FACE OF TODAY'S TERRORISM ?

Abstract : There is growing concern over the rise of religious terrorism, instigated by jihadist groups that are disrupting the social and demographic equilibrium of certain African states. Acts of kidnapping and terrorist attacks have, regrettably, compounded the ongoing military-political and economic crises already afflicting the African continent. The political instability in Libya, following the fall of Muammar Gaddafi, has significantly contributed to the resurgence of terrorist groups, particularly within the Sahel region. Consequently, heads of state in the region are compelled to adopt robust and appropriate security measures to curb the advance of jihadism and to stem trans-Mediterranean migration. This constitutes one of the foremost challenges confronting African nations today. In light of persistent economic hardship and political instability across much of the continent, questions about Africa's future are more pressing than ever.

Keywords : Good governance, Development, Emigration, Security, Terrorism.

Introduction

L'Afrique connaît une montée du terrorisme religieux porté par le djihad islamique. Les Shebabs, Boko Haram, Al Quaïda au Maghreb sont, entre autres, les principaux groupes terroristes se réclamant de l'islamisme radical qui perturbent la quiétude de la population et mettent à rude épreuve la sécurité et la stabilité de certains États africains. Le terrorisme est devenu un problème majeur pour les États modernes. Il appelle à un questionnement sur l'acte d'exister dans ce monde-là, et sur la décadence de l'étant dans son habitacle. C'est une crise de sens et de valeur de l'humanisme moderne. La formule thomasienne de « *homo homini lupus est* » se saisit promptement aujourd'hui dans la violence du terrorisme moderne.

L'acte du terrorisme questionne à nouveau le sens de l'existence et la valeur de la personne humaine, son rapport avec l'autre, à cette ère de l'avoir sur l'être emportée par le capitalisme économique et industriel. À propos, Lanciné Kaba (2010 : 144) affirme que « l'irruption du terrorisme constitue une menace globale en cette nouvelle ère de l'offensive et de la suprématie du capitalisme ». À côté de la paupérisation, l'inflation économique, le chômage, les crises sanitaires et les conflits militaro-politiques qui sévissent en Afrique, s'est ajouté le terrorisme transfrontalier. Les groupes terroristes sur le continent africain se réclamant pour la plupart de l'idéologie islamiste s'attaquaient, originellement, aux intérêts occidentaux. Mais cette forme de lutte a nettement changé au fil du temps. Elle est passée de la lutte « anti-occidentale » à des revendications nationalistes d'ordre politique, économique, culturel et religieux, et cela, tout à l'encontre des intérêts des États africains. C'est un secret de polichinelle que le terrorisme politico-religieux qu'on rencontre globalement dans le monde et en l'occurrence en Afrique est l'œuvre des extrémistes islamiques. Le motif essentiel de leurs actions est une revendication identitaire d'ordre politico-religieux sectaire et exclusif. Ces groupes terroristes ont une vocation expansionniste d'un islamique radical. Sous le voile de la lutte anti-occidentale et des revendications sociopolitiques, apparaît un prosélytisme religieux acerbe en vue de l'établissement de la charia[1].

L'enlèvement des jeunes lycéennes de Chibok au nord du Nigeria en avril 2014 a suscité à cette époque l'indignation de la communauté internationale. Le groupe terroriste islamique Boko Haram sévit dans les contrées musulmanes du nord du Nigeria et du Cameroun voisin causant des déplacements massifs des populations. Les pays du Sahel que sont la Mauritanie, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Tchad, à majorité musulmane, sont régulièrement victimes des attaques terroristes qui mettent en mal la stabilité de cette région. Les exécutions des chrétiens coptes égyptiens en Lybie en 2015 par les adeptes de l'État Islamique sont autant d'actes qui suscitent des questionnements sur les motivations de ces groupes terroristes en Afrique. Ceux-ci sont porteurs d'un projet politico-religieux et culturel dans le but d'asseoir un État basé sur l'idéologie radicale islamique, à l'instar de l'État afghan aujourd'hui dirigé par les Talibans.

Ces groupes terroristes djihadistes se servent évidement du clivage religieux pour déstabiliser encore plus les États africains. Ils profitent surtout de la misère économique et de l'instabilité politique de ces États pour conforter leur idéologie et étendre leur terreur. Cette misère n'est pas uniquement d'ordre social et matériel, mais c'est également une misère morale et intellectuelle qui suscite l'implantation des idéologies fanatiques et extrémistes. Le terrorisme islamique vise la fragilisation des institutions démocratiques. Il s'installe de manière pérenne dans certaines contrées du continent africain, notamment dans la zone sahélienne qui est en proie à des attaques récurrentes. La porosité des frontières de cette zone facilite les activités des bandes terroristes et rend davantage difficile les actions de lutte anti- terroriste. Il y a une urgence régionale et continentale pour remédier au terrorisme transfrontalier qui accentue la pauvreté, désorganise les sociétés et menace la démocratie. Le terrorisme redéfinit la sociologie moderne et soulève une réflexion philosophique de la violence en soi. Cette banalise la sacralité de l'étant dans ce monde-là. Aussi la dégradation de la sécurité de ces États demande-t-elle un sursaut des organisations régionales afin d'endiguer efficacement la menace terroriste. Jusque-là, les stratégies et les

[1] C'est la loi islamique, c'est-à-dire un ensemble de règles morales et juridiques issues du Coran et censées guider les attitudes du musulman.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

moyens de lutte sont restés en deçà de l'attente. En dépit de l'appui des forces internationales, les actes terroristes se multiplient avec des conséquences désastreuses sur la stabilité des États et les activités agricoles et pastorales, précisément dans le Sahel et le bassin du lac Tchad.

Le terrorisme islamique de cette ère inquiète profondément d'autant plus qu'il influe sur le développement économique, entraîne le déséquilibre démographique, menace la stabilité sociale et la démocratie des États modernes. Le terrorisme est un crime contre la démocratie. Là où règnent les intimidations, les enlèvements, les exécutions sommaires et la terreur, il n'y a pas de place pour la libre expression démocratique. Aussi l'Afrique serait-elle le nouveau théâtre de la guerre terroriste et le champ des batailles idéologico-religieuses. Par ailleurs, l'émigration clandestine montre à la fois la misère de la condition existentielle de la jeunesse africaine et le mal être de la gouvernance démocratique. Il importe de penser le futur générationnel d'une Afrique en sécurité, prospère et libre. Dans ces conditions, comment appréhender le terrorisme actuel transfrontalier en Afrique et les moyens de sa remédiation ? Quelles sont les actions des organisations régionales dans la lutte anti-terroriste ? Conséquemment, de quelle manière faire face, entre autres, à l'émigration outre-méditerranée ? Comment penser l'Afrique demain face à la menace du terrorisme ? Cette réflexion philosophico-politique, dans une approche analytique et critique, relève à la fois la question de la sécurité et de la gouvernance démocratique des États africains et les moyens de lutte et d'action durable contre le terrorisme en Afrique.

1. La question du terrorisme transfrontalier en Afrique

Parmi les fléaux de ces trois dernières décennies de l'histoire de l'Afrique figure désormais le terrorisme transfrontalier. La famine, les conflits militaro-politiques, les crises électorales, les récessions économiques et les épidémies sont les maux récurrents de la majorité des pays africains, auxquels s'ajoute le terrorisme avec son corollaire de déplacés, d'enlèvements, d'exécutions sommaires et d'attentats. L'époque où les États africains pensaient être épargnés du terrorisme est révolue. Aujourd'hui, aucun continent, aucun État, aucun peuple n'est à l'abri des attaques terroristes. Le terrorisme est devenu un fléau planétaire. C'est un mal l'être pensant qui s'est installé dans l'esprit de la modernité. Chaque pas de l'homme de ce siècle est un pas vers la violence brutale et invisible du terrorisme. Le terrorisme est entré dans le quotidien de l'humanité présente. Elle s'est imposée fort malheureusement comme une réalité, et qui pose une réflexion phénoménologique de la violence de l'homme contre l'homme. L'altérité est entachée désormais d'une menace permanente existentielle invisible. Bonhoulou Diensa Oris-Armel (2018 : 9) rappelle les propos de l'ancien président ivoirien, feu Felix Houphouët-Boigny concernant la sécurité dans la zone ouest africaine : « Vous savez, le terrorisme, les bombes, ne font pas partie de nos mœurs, nous Africains ». Malheureusement, le constat est tout autre et même amère, au vu de la dégradation de la sécurité transfrontalière et de la récurrence des attaques terroristes qui minent le continent africain. Il est dorénavant le théâtre des groupes terroristes qui causent la destruction des infrastructures, des déplacements de la population, des trafics illicites et des exploitations abusives des ressources minières et énergétiques. Le terrorisme prend de l'ampleur partout en Afrique (du Mali au Mozambique, de la Somalie au golfe de Guinée, de la Lybie à l'est de la RDC en passant par le bassin du lac Tchad).

Sur le plan international, le terrorisme mené par les groupes arabo-islamiques se place dans une sorte de croisade anti-impérialiste occidentale. Ce terrorisme international ou « le grand terrorisme » est d'abord un choc de culture et s'inscrit, par conséquent, dans

une guerre de civilisation. Les violences meurtrières qui ont entachée l'histoire de l'humanité l'ont été au nom d'un prosélytisme à dominance culturelle et religieuse. Le terrorisme islamique est une lutte contre les valeurs occidentales qui semblent en inadéquation avec celles de la culture arabo-islamique. C'est une lutte révolutionnaire menée à coups de destructions, d'enlèvements et d'attentats. L'islamisme radical propose une guerre sans merci et sans visage contre les valeurs occidentales. C'est dans la continuation de cette lutte anti-impérialiste occidentale que le terrorisme prend véritablement forme dans la corne de l'Afrique avec les prises d'otages et les détournements des navires marchands par les groupes Shebabs et les attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et à Dar-es-Salam.

L'État Islamique et Al Qaida ayant marqués d'une manière barbare le début du millénaire ont perdu leur vigueur dans les territoires asiatiques arabo-musulmans, leur base idéologique. Mais les États africains confrontés directement à la menace terroriste, malgré l'aide internationale, peinent à y faire face efficacement. Comment se fait-il que le groupe terroriste « État Islamique » ou « Daesh » a pu être aussitôt démantelé, affaibli, écourté dans sa velléité expansionnisme ? Tandis que, depuis près d'une décennie, la zone sahélienne de l'Afrique reste une fourmilière de groupes terroristes qui règnent en maître sur les biens et les personnes. Pourquoi les puissances occidentales n'arrivent-elles pas à circonscrire définitivement ces mouvements terroristes dans cette région d'Afrique ? Cette mobilisation d'arsenal de guerre et d'apport financier pour éradiquer les ramifications de ces groupes terroristes internationaux en Afrique reste largement moindre. Il y a une géométrie variable dans les résolutions des conflits mondiaux, selon les intérêts géopolitiques de cette ère où persiste encore l'hégémonie des puissances internationales occidentales. Dans ces conditions, c'est désormais et primordialement aux États africains de mesurer la portée de cette menace terroriste afin de prendre leur responsabilité pour y remédier. L'étant africain est face à sa responsabilité dans ce monde-là, confronté à la menace permanente et à la banalisation de sa liberté d'exister. Le terrorisme est une menace existentielle qui appelle à un sursaut dans un agir commun. Devant la dégradation de la situation sécuritaire, en dépit des appuis logistiques et militaires des puissances étrangères, il est impératif pour ces États africains de prendre leur destin en main afin d'envisager des stratégies et des moyens appropriés dans la remédiation au terrorisme transfrontalier.

Le terrorisme transfrontalier dégrade encore plus l'image de ce continent déjà en proie à des crises socio-économiques, politico-militaires et sanitaires. Le triste constat, c'est qu'il perdure dans le temps et paraît inextricable. Ces groupes terroristes « anti-occidentales » ne rendent aucunement service à aucun État africain, puisqu'ils freinent, au contraire, leur développement socio-économique et mettent en mal leur stabilité politique. L'on croyait bonnement que le terrorisme en Afrique avait uniquement pour cible les intérêts des puissances occidentales, et de plus « dans la mesure où ces attentats terroristes, ne visaient pas symboliquement les Africains » (Bonhoulou Diensa Oris-Armel, 2018 : 10). De sorte que les États africains ne pensaient pas être confrontés sur leur propre territoire à l'installation durable des groupes terroristes contre des intérêts nationaux. « Certaines régions comme l'Afrique de l'Ouest, et Centrale, qui n'avaient jamais connue terrorisme, figurent aujourd'hui parmi les lieux privilégiés de naissances et d'attaques des groupes djihadistes prospérant dans le sahel », constate Bonhoulou Diensa Oris-Armel (2018 : 11). Le terrorisme international soutenu par des groupes djihadistes arabo-islamiques en lutte contre la civilisation occidentale et leurs intérêts économiques s'est transformé en une idéologie politico-religieuse qui tend à déstabiliser les États modernes, surtout les

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

démocraties africaines chancelantes. Lanciné Kaba (2010 : 148) reconnaît à cet égard que « le terrorisme instaure le désordre et l'anarchie, en affaiblissant et, à la longue, en détruisant l'État ainsi que l'ordre social sur lequel il repose ». Le terrorisme est une insurrection contre l'homme lui-même. Autant il n'a pas de visage, autant il n'a pas de raison. Il dépasse par son incompréhensibilité l'entendement. Il est un anéantissement de l'étant, voire une négation de l'être dans son déploiement dans ce monde-là. L'acte du terrorisme constitue le paroxysme de l'inhumanisme, et un degré acerbe de la barbarie humaine. Il est l'une des pires formes de violence de l'humanité contre soi-même. Le terrorisme est le visage d'une humanité en pleine en agonie, en plein dans la dégénérescence et dans l'autodestruction de son être au monde. Ainsi, le terrorisme transfrontalier, non seulement freine le développement économique des États africains en pillant ses richesses minières, énergétiques et culturelles, mais sape l'ordre étatique en instaurant l'anarchie et la terreur.

Le terrorisme dit « anti-impérialiste » a pris une autre tournure en se retournant contre les intérêts des États africains. Ses cibles et ses objectifs se sont mués en des revendications d'ordre politique et économique qui visent la désorganisation sociale et la déstabilisation de l'administration territoriale de ces États. Le terrorisme tel qu'il se présente aujourd'hui, singulièrement dans la zone sahélienne, s'apparente à une forme de rébellion contre l'État démocratique. Il n'a d'autres fins que la déstabilisation de l'ordre étatique pour faire place à une dictature politico-religieuse islamique. Lanciné Kaba (2010 : 146) fait bien de noter que « le terrorisme d'inspiration religieuse est un acte politique ». L'exemple palpable est celui de l'État territorial somalien fragilisé par la présence du groupe islamiste « Shebabs » qui y sème le chaos. Aujourd'hui, face à la menace terroriste, l'Afrique découvre sa vulnérabilité et son incapacité à assurer sa sécurité transfrontalière. Cette situation interpelle davantage les organisations régionales pour faire front contre le terrorisme transfrontalier en Afrique.

2. Du rôle des organisations régionales

À première vue, ce qui est frappant et alarmant, c'est l'incapacité des États africains à faire face aux menaces terroristes. L'implication fréquente des puissances militaires étrangères est un aveu d'échec pour ces États, incapables d'assurer eux-mêmes la sécurité frontalière de leur territoire. Pourtant, il est de leur responsabilité première d'être en première ligne de la lutte anti-terroriste. Cela demande l'inclusion des organisations étatiques régionales dans la surveillance commune des frontières et une stratégie coordonnée et efficace pour annihiler les actions des groupes terroristes. Il faut d'ores et déjà encourager les initiatives de lutte contre la propagation du terrorisme en Afrique, telles que la Mission de Transition de l'Union Africaine en Somalie (ATMIS), la force multinationale mixte dans la région du lac Tchad, le G5 Sahel. Néanmoins, il reste beaucoup d'efforts à faire pour contrecarrer l'avancée du terrorisme, et cela nécessite des appuis financiers, logistiques, militaires et technologiques. Le besoin de sécurité et de protection relève de la dimension ontologique de l'homme. Sa première appétence n'est pas d'ordre alimentaire, mais celle de la protection de son *être-au-monde* et de sa sécurité au milieu de l'hostilité de son habitacle. La quête de sécurité et de protection est fondamentalement métaphysique et intrinsèque liée à son espérance ici-bas du fait qu'elle apporte de l'assurance et de la confiance devant les contingences de son existence. Le Contrat social qui organise la communauté humaine réside dans un besoin de solidarité au regard de la faiblesse de chaque étant afin de lutter désormais ensemble contre le péril de l'existence. Par conséquent, il revient à l'État, en tant garant de la liberté citoyenne et de la sécurité commune, d'assurer ce besoin de la population. Les

résolutions interministérielles contre le terrorisme manquent d'efficacité et d'une volonté politique, souvent en raison des querelles de leadership et de dissensions au sein des organisations régionales.

À quoi servent les organisations régionales africaines, si elles sont incapables de prévenir des agressions et des menaces extérieures et, dans le cas présent, d'endiguer les actions des groupes terroristes ? Leur réaction est lente et inefficacement à la hauteur du besoin de la population en proie aux affres du terrorisme. Kwame N'krumah, penseur du postcolonialisme africain et visionnaire du panafricanisme, a eu très tôt raison de prévenir sur dans l'unité et l'agir-commun face aux enjeux de la contemporanéité. Il affirme que « si nous n'opposons pas à la menace évidente et très grave un front africain, fondé sur une politique économique et militaire commune, la stratégie des autres nous séparera et nous détruira l'un après l'autre » (Kwame N'krumah, 1994 : 16). Dans le cas de la lutte anti-terroriste dans la zone du Sahel, l'organisation régionale, la CEDEAO, s'est totalement fourvoyée en montrant une fois de plus son incompétence dans la prévention et la remédiation aux crises politiques, militaires et sécuritaires. Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO est révélateur du malaise de cette organisation régionale, abonnée absente dans les moments critiques de ses États. Le moment n'est pas à la division, au dénigrement, encore moins aux sanctions. Il importe de renforcer cette coopération régionale afin de sortir définitivement ces États sahéliens de cette fourmilière des groupes terroristes qui déstabilisent la région et menace la démocratie. Le Nigeria continue de lutter toute seule contre Boko Haram qui règne en maître dans certaines localités du Nord, multipliant les enlèvements, les assassinats et la destruction des infrastructures administratives fédérales. Pour Léon Koungou (2016 : 13), Boko Haram est loin d'être simplement une secte religieuse, mais plutôt « un mouvement doté d'un projet de société islamique mis en exécution sous le mode insurrectionnel ». Le dogmatisme religieux s'érigeant en norme et valeurs sociétales est le ferment de l'idéologie radicale, en l'occurrence celle du djihadise islamique qui accentue l'angoisse existentielle d'une morte omniprésente, imminente et immanente dans la société. La peur de la violence terroriste est pire que la violence elle-même. Les actions des organisations régionales africaines sont insuffisantes dans la lutte contre le terrorisme qui menace fortement les institutions étatiques. Ces initiatives politiques restent des lettres mortes en l'absence d'un pragmatisme efficace. Mwayila et Bukasa Mayele (1989 : 14) fait bien de souligner que « les problèmes de sécurité et de défense sont les maillons de toute identité nationale ou régionale pour tout peuple en marche, conscient du prix à payer pour être bâtisseur de sa propre histoire ». En clair, la spécificité de l'homme, en tant qu'un étant particulier, selon la pensée heideggérienne, se saisit dans la réalisation de son histoire. Il ne la subit pas. Sa conscience d'être en quête de l'être et de son bien-être existentiel l'entraine dans le dépassement de sa condition et la réinvention de soi dans un monde en constante mutation. C'est le sens même de l'empathie et de la solidarité qui font la valeur de l'humanisme des pères fondateurs du Contrat Social. Dans cette optique, le rôle de l'autorité démocratique dans l'Etat civil et aussi des organismes régionaux est de répondre au besoin sécuritaire des citoyens. Il s'agit primairement de sauver des vies humaines et la démocratie, et de garantir la stabilité économique et sociale.

L'un des problèmes notoires des organisations régionales et de l'UA réside dans la morosité de leurs résolutions et l'inefficacité leurs décisions. Elles peinent à mettre en pratique les résolutions des réunions et des sommets inter-Etats. Nombreuses de ces résolutions restent des lettres mortes. Dans l'urgence, les chefs d'États et de gouvernements

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

gagneraient en crédibilité en faisant solidairement face à l'avancée des groupes terroristes qui menacent la démocratie. La lutte anti-terroriste en Afrique passe inévitablement par une volonté politique de ces dirigeants à assurer la sécurité et la protection de leurs citoyens. La gouvernance politique est avant tout une habilité à diriger, mais plus un pragmatisme dans la matérialisation du discours politique.

Certains États africains, principalement ceux de la communauté francophone, dès l'aube des indépendances, ont sacrifié leur défense territoriale aux forces impérialistes de l'ancienne puissance coloniale française, par la présence sur leur sol de bataillon d'infanterie militaire, au nom d'un accord de défense en cas d'agressions extérieures. Aujourd'hui, ces États se rendent compte que la défense et la sécurité frontalière d'un État, même économiquement faible, ne sauraient dépendre d'un autre État, fût-il une puissance militaire. L'on ne rejette pas l'idée d'une coopération militaire Nord-Sud. Mais il revient aux États africains de se donner les moyens propres afin de s'engager dans une coopération mutuelle pour faire face aux attaques des groupes terroristes. Cette croisade contre le terrorisme relève impérativement de la mission régalienne des États africains en vue d'assurer la sécurité de leurs frontières. Selon Jean Paul Ngoupandé, il est important d'assumer cette tâche pour relever le défi de la sécurité territoriale plutôt que de se dérober à cette mission qui leur incombe depuis la proclamation de leur indépendance politique. Ngoupandé (2003 : 156-157) craint que la souveraineté tant revendiquée et tant proclamée n'apparaisse finalement comme « un simple masque destiné à camoufler l'irresponsabilité et l'échec » des États africains. L'avenir de l'Afrique dépend non uniquement de la consolidation de la culture démocratique, mais aussi du développement de sa puissance technologique et militaire afin de contrecarrer toute velléité de déstabilisation et assurer sa défense territoriale. La grandeur d'un État se mesure conjointement par sa puissance économique et sa puissance militaire. Le développement économique et démocratique s'accompagne de la puissance militaire et technologique pour justement protéger les biens et les personnes et garantir la stabilité des institutions étatiques. En d'autres termes, la stabilité d'un État dépend à la fois de sa pratique démocratique, sa puissance économique et sa puissance militaire et technologique.

La lutte anti-terroriste, d'un côté, appelle à un renforcement de la capacité militaire dans une coopération régionale et d'un autre côté, exige un climat socio-politique stable et démocratique. Le terrorisme est un « virus » au sein de l'organisme social qu'on ne peut éradiquer que par un remède tout adéquat et efface. La quête de stabilité régionale nécessite l'établissement d'une force dissuasive avec des moyens militaires et technologiques en mesure de lutter efficacement contre la menace terroriste. La lutte anti-terroriste est une guerre à long terme qui exige de la perspicacité et des ressources financières, militaires et technologiques. Un bon soldat sur un champ de bataille n'est pas seulement celui qui est mieux entrainé, mais également celui qui est mieux équipé. Il y a donc une nécessité d'une coopération militaire et technologique pour lutter contre les groupes terroristes, et endiguer, par ailleurs, les vagues d'émigration clandestine qui causent autant de morts dans la traversée outre-méditerranée. L'émigration clandestine outre-méditerranée est l'une des conséquences de l'instabilité sécuritaire dans la zone sahélienne. De cette manière, la lutte contre le terrorisme transfrontalier en Afrique permet, en partie, une remédiation à l'émigration clandestine.

III. Le défi de l'émigration clandestine

La disparition de Mouammar Kadhafi et l'instabilité socio-politique qui s'ensuivit avec la violence meurtrière entre des factions rivales pour le contrôle des ressources

pétrolières et minières de la Lybie a donné lieu à l'émergence des groupes terroristes. Cette instabilité a provoqué a entraîné une porosité des frontières avec la circulation des armes, le pillage des ressources minières et énergétiques et le trafic humain. Certes, cette désorganisation sécuritaire frontalière accentue les vagues d'émigration clandestine. Mais celles-ci trouvent sa cause efficiente dans la précarité socio-économique de la population africaine à majorité jeune. L'un des vecteurs de l'émigration clandestine est le fort taux de chômage dû à l'absence d'une politique adéquate d'employabilité de la jeunesse. Nous assistons à une crise d'espérance face à la désespérance économique, démocratique, sécuritaire. Comment redonner de l'espérance et de la confiance à cette jeunesse au regard de l'imbroglio du développement socioéconomique et technologies de ces États africains. L'espérance, d'un point vue métaphysique, constitue la force motrice de l'existence et de la confiance en l'avenir. À ce sujet, Pierre Masset (1977: 331-339) relève que « l'espérance est une des grandes questions, peut-être la grande question, englobante et universelle, que se pose l'homme de notre temps. L'espérance comme le désespoir ont été vécus dans tous les temps. Mais il appartient, peut-être à notre époque de penser l'espérance ». On ne peut occulter ce besoin ontologique et constitutif de l'être humain, et notamment de cette jeune africaine qui espère à un mieux-être existentiel. Il est question de l'enjeu de son être au monde et du sens de son existence qui l'entraîne, malgré elle, dans le périple de l'aventure outre-méditerranée.

Outre, la poussée démographique qui devrait constituer un potentiel de développement économique pour les États africains est aujourd'hui une situation critique. La population en Afrique s'accroît de mème que le chômage et la pauvreté, et qui sont des vecteurs de l'émigration clandestine. Celle-ci trouve ses raisons dans les crises politico-militaires, la récession économique et la corruption flagrante dans la plupart des États africains. À ce propos, l'ancien président ghanéen Nana Akufo-Addo affirmait ceci :

> « L'appui international doit se concentrer sur la promotion d'une gouvernance inclusive et sur le renforcement de l'autorité de l'État dans plusieurs parties de nos territoires pour répondre aux attentes de nos populations majoritairement jeunes et parfois vulnérables aux messages de haine des extrémistes »[2].

La création des infrastructures économiques, la réduction de la disparité économique, le renforcement des structures agro-pastorales sont, entre autres, indispensables pour freiner l'exode rurale et l'émigration clandestine. Le manque de perspective d'employabilité prometteuse pour la jeunesse accentue l'émigration et facilite également l'enrôlement et la radicalisation par les groupes terroristes. Pour Chaabita Rachid (2010 : 10), « les situations socio-économiques de misère et de pauvreté sont les principales responsables des migrations vers l'Europe […]. On constate qu'il n'existe pas de moyen efficace pour endiguer durablement l'émigration clandestine dans cette partie du monde que celui du développement au sens global du terme ». L'employabilité de la jeunesse africaine est l'un des défis majeurs auquel doit faire face de manière urgente les gouvernements des États africains. Dans cette quête du mieux-être social, la jeunesse africaine aux abois et face au désarroi de sa condition précaire ne trouve d'autre issue et une échappatoire à sa « survie » » que dans un ailleurs de l'aventure clandestine.

[2] Adresse du Président ghanéen, Nana Akufo-Addo au Conseil de sécurité et à la communauté internationale, 10 novembre 2022, https://press.un.org/fr/2022/cs15102.doc.htm

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

Pour lutter contre le terrorisme et l'émigration clandestine, il importe en amont de lutter contre le chômage en promouvant dans tous les secteurs d'activités des projets d'insertion socio-professionnelle viables. Les campagnes d'information et de sensibilisation sont insuffisantes pour décourager l'émigration clandestine. Ce problème doit être régler à la base dans la lutte contre le chômage et la pauvreté. La quête de la subsistance dans la satisfaction des besoins existentiels pousse à l'incertitude de l'aventure clandestine, nonobstant le périple de l'inconnu dans l'émigration outre-méditerranée. La désespérance de la jeunesse africaine s'accentue devant la misère de sa condition d'être en Afrique. Celle-ci n'a d'autre solution que le suicide annoncé de la traversée de la mer Méditerranée. Ce besoin de la jeunesse africaine n'est pas uniquement de l'ordre de la satisfaction matérielle, mais bien plus celui de la satisfaction humanitaire. L'émigration clandestine a une cause profonde qui interroge l'espérance et e devenir de l'étant africain face au progrès des temps modernes.

Au regard de la précarité grandissante de la population africaine, après la période de lutte contre le colonialisme, la revendication de la souveraineté politique et l'avènement de la gouvernance démocratique, Babacar Gueye (2009 : 5-26) ne manque pas d'exprimer son indignation :

> « L'avènement de dirigeants élus démocratiquement n'a rien changé aux politiques de prédation, de clientélisme et de corruption, alors que les populations attendaient une répartition plus équitable des richesses nationales. Dans plusieurs pays, les gouvernants se sont révélés incapables de satisfaire les demandes des populations. L'euphorie a alors cédé la place à la désillusion et à la frustration. »

Le manque de perspective et d'opportunité d'emploi pour la jeunesse suscite cette vague migratoire qui décime la population et ternit davantage l'image de l'Afrique. L'émigration outre-méditerranée tue aujourd'hui autant que la famine et les conflits armés. Malheureusement, les États africains sont encore à la traîne pour trouver des solutions adéquates et freiner l'émigration clandestine. La question du terrorisme et la vague migratoire qu'elle accentue met à nouveau à jour le problème de la politique sociale et économique des gouvernements africains. Par ces mots suivants, Jean Paul Ngoupandé, (2003 : 167) relève les maux de la gouvernance démocratique dans la plupart des États africains :

> « […] les déchirements interethniques, les égoïsmes de dirigeants capables de sacrifier le bien-être de leurs peuples pour le maintien du pouvoir, […] par notre incapacité à gérer nos économies avec rigueur et compétence, ôtent toute crédibilité, pour le moment, à ce que pouvons proposer pour sortir de l'impasse dans laquelle les fanatismes religieux et politiques entrainent notre civilisation. »

Aujourd'hui, les priorités doivent être centrées sur une politique de lutte contre le chômage, la disparité économique, la mauvaise gestion des biens publics et ainsi que les crises électorales qui minent la majorité des États africains. La crise sécuritaire et économique ramène également à la question de la gouvernance démocratique. Cette dernière trouve son efficacité dans une politique effective de décentralisation pour éviter la concentration économique dans les grandes métropoles et apporter le développement dans les régions rurales. Nous relevions déjà ce fait dans « La gouvernance locale comme fondement d'une démocratie participative et du développement en Afrique » :

> « Le véritable défi que doit relever les États africains dans leur marche démocratique est impérativement celui du développement économique. La lutte contre la pauvreté, la réduction du taux d'analphabétisme et la lutte contre les maladies sont les principaux challenges pour asseoir un État stable et prospère. » (Dieudonné Achille Ozi GAGBÉI, 2021 : 133-150)

La décentralisation renforce la présence de l'État dans les zones rurales et favorise l'émergence des structures de développement local, offre des opportunités d'emploi et freine alors l'exode rural et indirectement l'émigration clandestine. Le chômage fait de la jeunesse demeure la cause majeure de l'émigration clandestine. Jean Paul Ngoupandé (2003, p.273) pense que « la corruption qui gangrène va même amplifier l'implantation des réseaux terroristes. Surtout, la cause principale, qui est l'accroissement de la pauvreté, risque de ne pas trouver d'issue à brève échéance ». La lutte anti-terroriste en Afrique doit prendre son ancrage dans ces causes sous-jacentes que sont le chômage, la pauvreté, les inégalités sociales, la disparité économique, les conflits armées, l'instabilité socio-politique et la défaillance de la gouvernance démocratique. Moulo Elysée Kouassi, (2025 : 20) observe que « l'immigration clandestine apparait comme un phénomène extrême de la perte du sens de l'être, qui est l'expression de la misère elle-même ». La misère n'est pas uniquement liée à la précarité économique, d'ordre matériel accentué par les remous de capitalisme étatique et dominant de la modernité. C'est le sentiment d'un mal être, de savoir être réduit à la misère, et l'impuissance à se projeter et se réaliser pleinement. Cette émigration clandestine est une crise de l'être africain qui se découvre la misère de son être face à sa vulnérabilité économique. Elle tente de projeter vers un ailleurs dans l'espérance de remédier à cette crise de son être-là. Acculée au désarroi de la misère de sa condition d'être, la jeunesse africaine ne trouve d'autre raison de son exister que dans le projet de l'aventure clandestine.

D'ailleurs, il convient de tenir compte de la réalité démographique à laquelle sont confrontés les États africains. Ceux-ci doivent tirer profit de ce potentiel humain en faisant de la jeunesse est un acteur vital pour assurer son développement agricole, industriel et technologique. Il s'agit concrètement de transformer cette poussée démographique en un dynamisme de développement, et non se servir d'elle comme un bétail électoral, l'exploitant et la sacrifiant sur l'autel des ambitions politiques dans la quête et la conservation du pouvoir. Selon Nasraoui Mustapha (2013 : 14), « les déceptions engendrées par le chômage ou la difficulté de trouver un travail motivant poussent de nombreux jeunes à tenter l'aventure de la migration clandestine dans l'espoir de trouver un meilleur avenir ailleurs ». Si les autorités politiques en Afrique ne s'éveillent pas d'aussitôt pour panser le problème de la poussée démographique, celle-ci constituera une difficulté supplémentaire à son essor économique. Aujourd'hui, la démographie constitue une menace existentielle pour l'humanité elle-même. La non-maitrise cette poussée démographique et d'une perspective d'employabilité efficace d'insertion socioéconomique est une cause de l'émigration de la jeunesse africaine.

Les conflits électoraux et le chômage auxquels sont confrontés ces États africains facilitent l'implantation des affiliées des groupes terroristes d'Al-Qaïda et de l'État Islamique. De cette manière, la bonne gouvernance doit être au centre des préoccupations des politiques africains, sans quoi ils peineront à remédier efficacement au terrorisme et à l'émigration clandestine. Tel est le défi d'aujourd'hui pour l'Afrique de demain.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

4. Penser l'Afrique de demain

Les propos suivants de Simone Weil, (1955 : 8) sont révélateurs du malaise de la civilisation moderne, et par ricochet celui de mal existentiel de la jeunesse africaine. Elle écrit dans *Oppressions et liberté* : « La génération même pour qui l'attente fiévreuse de l'avenir est la vie tout entière végète, dans le monde entier, avec la conscience qu'elle n'a aucun avenir, qu'il n'y a point de place pour elle dans notre univers (…). Nous vivons une époque privée d'avenir ». Ces propos de Simone Weil concordent avec la condition de la jeunesse africaine sujette à l'émigration clandestine. Ce constat du philosophe interroge nettement sur la quête du sens de l'homme, non simplement comme un étant, mais un étant particulier qui questionne son être au monde et son avenir. L'avenir du *Dasein* africain est donc dépendant de ses actions présentes en afin de donner un sens son exister.

L'Afrique de demain est tributaire des actions du politique en faveur de la génération présente. L'initiative d'un développement durable en Afrique dans la préservation des acquis politique, économique, technologique et culturel revient aux africains eux-mêmes et exige impérativement une volonté politique. Nul ne viendra apporter la sécurité, la démocratie et le développement économique en Afrique à la place des dirigeants africains. L'avenir de l'Afrique dépend d'elle-même. Pour Jean Paul Ngoupandé (2003 : 157), « c'est un défi que les peuples se lancent à eux-mêmes, celui de prendre leur destin en main et de faire mieux que lorsqu'ils étaient sous tutelle étrangère ». Le continent africain renferme d'énormes ressources (minières, énergétiques, hydriques, forestières, agricoles) et une main d'œuvre abondante pour son développement. Mais le mal de la gouvernance dans la plupart des États africains réside dans un manque de volonté politique, au regard des graves manquements aux valeurs démocratiques et de la corruption courante. En ce sens, Moulo Elysée Kouassi, (2025 : 27) se questionne : « Qu'est-ce qu'une vie d'homme dans une Afrique où la possibilité de trouver une sécurité (sociale, alimentaire, ontologique, économique, politique, etc.) relève d'un utopisme qui se dilue au fil des crises et des phénomènes inédits ? ». C'est toute la question du mal être de la gouvernance démocratique en Afrique confrontée à toutes sortes de remous socio-politiques. Sa jeunesse qui affronte le péril de l'aventure clandestine en mer méditerranée, en manque d'espérance, s'inquiète et s'interroge sur son avenir. Elle est en plein dans la désespérance au vu de l'incapacité de ses dirigeants à lui accorder un mieux-être existentiel.

Dans un monde sujet à la concurrence économique dans lequel se nouent des coopérations multiples fondées sur des intérêts géopolitiques, commerciaux et militaires, il revient aux gouvernements des États africains d'insuffler par leur action un dynamisme démocratique, économique, sanitaire et sécuritaire pour le bien-être de leur population et ainsi s'affirmer dans le concert des nations. Il est impérativement nécessaire de s'attaquer aux détournements des ressources financières, au clientélisme et à l'impunité qui sont préjudiciables au développement de ces États. L'Afrique a acquis assez de retard dans son développement économique, énergétique, militaire et technologique. Pour Felix T. Ehui, (2002 : 9), « le développement de l'Afrique, ne peut pas se poursuivre à l'heure actuelle si nous demandons la charité auprès des Européens et d'autres occidentaux ». Il n'y a pas de perspective prometteuse pour la jeunesse livrée à elle-même et constamment une victime directe des crises militaro-politiques. Cette jeunesse désœuvrée et désorientée n'a que pour salut la traversée outre-méditerranée dans l'espérance d'un mieux-être en Europe. Jean Paul Ngoupandé marque son amertume au regard de la condition socio-économique encore précaire dans la plupart des États d'Afrique subsaharienne. Les horreurs de la colonisation passée ne doivent pas pour autant servir de prétexte pour justifier incessamment le retard de

son développement. Il ne s'agit pas non plus de mettre à l'oubli cette triste et douloureuse époque de son histoire. Mais il importe désormais de se relever de cette situation, d'en tirer les conséquences et de penser le présent en élaborant des initiatives et des stratégies novatrices qui tiennent compte des réalités sociétales actuelles pour amorcer effectivement son développement. Le continent africain continuellement porté par des aides financières, sanitaires et militaires étrangères constitue le parent pauvre de l'humanité.

Face à la persistance des groupes terroristes et l'émigration clandestine, les États africains devraient consolider davantage leur coopération pour relever ensemble le défi sécuritaire frontalier en vue d'assumer proprement leur indépendance et brandir fièrement leur souveraineté nationale. L'Afrique peine à suivre le rythme tous azimuts du progrès qui s'impose à notre ère. D'après Jean Paul Ngoupandé (2003 : 243), « […] l'accélération de l'histoire fait obligation de promouvoir la volonté politique. Sans elle, le retard ne pourra que s'aggraver ». L'homme, au fond, n'a pas d'histoire. Il n'a d'histoire que par lui-même. Il fait devenir l'histoire dans le déploiement de son génie créateur en vue de sa réalisation et du dépassement de sa condition dans le monde-là. Son histoire ne peut se faire en dehors de lui-même. Sinon, il devient étranger de son histoire et un être continuellement aliéné et méprisé. L'homme africain n'a pas besoin d'« entrer dans l'histoire » pour exister. Il est déjà lui-même une histoire et sa propre histoire tel qu'il se définit et se reconnait en tant qu'il s'affirme par son engagement et sa responsabilité. L'avenir de l'Afrique réside dans l'esprit et la volonté de l'homme africain, dans sa capacité à se réinventer face aux mutations des temps moderne et chaque défi de l'humanité.

En matière d'innovations technologiques, l'Afrique est encore une terre à exploiter, et qui regorge pourtant d'énormes potentiels énergétiques et minières. Elle est l'avenir de l'humanité. Pour rivaliser avec les puissances occidentales et rayonner sur la scène internationale, il faut impérativement s'approprier les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies non seulement en termes d'employabilité, mais aussi dans la lutte contre le terrorisme et la prévention des crises épidémiques et environnementales. La surveillance territoriale et environnementale trouve aujourd'hui sa faisabilité et son efficacité grâce aux avancées technologiques. Bien plus, dans le cas échéant de la lutte anti-terrorisme, les outils technologiques (les drones, la reconnaissance digitale, etc.) sont indispensables dans la diffusion des données, des renseignements généraux et la surveillance des frontières. L'Afrique subit de plus en plus le déferlement du terrorisme à cause de la fragilité de ces institutions, l'inadéquation des moyens de défense et de sécurité. Une réaction prompte et efficace contre le terrorisme demande des actions conjointes et coordonnées des organisations régionales. Le pragmatisme dans le renforcement des systèmes de sécurité concertés, loin des discours bureaucratiques, est l'une des clés de la lutte contre le terrorisme transfrontalier. . Voilà autant de perspectives qui se présentent aux États africains afin de lutter efficacement contre l'avancée du terrorisme et l'émigration clandestine.

Par ailleurs, il serait maladroit d'occulter les maux de la gouvernance démocratique qui assombrissent l'avenir du continent africain. L'on ne peut concevoir une bonne assise économique dans un climat anxiogène de crise politique permanente. La mauvaise gouvernance et l'instabilité socio-politique de ces États accentuent la pauvreté, conduisent à l'émigration clandestine et aggravent l'insécurité qui profitent aux mouvements terroristes. Max Auxence Gangala (2016 : 24) pense qu'il y a « une vraie difficulté pour le continent africain de parvenir à la croissance, car en Afrique les facteurs de développement, de la croissance économique ne dépendent pas du seul facteur économique, mais surtout de la bonne gouvernance ». De ce point de vue, la lutte contre le terrorisme et l'émigration

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

clandestine passe également par la réduction de la pauvreté et la pratique de la bonne gouvernance. Il faut, dès lors, proposer un modèle de développement qui tienne compte de la disparité économique afin d'amorcer véritablement une politique de décentralisation. Par conséquent, nous notons ceci :

> « La mise en place d'un mécanisme de développement au moyen de la décentralisation prenant en compte les besoins immédiats de la population contribue à lutter contre la disparité économique au plan régional et à freiner l'exode rural. Car la jeunesse africaine se refuse à vivre encore à cette ère de la post-révolution industrielle et d'innovation technologique dans des conditions précaires d'un âge révolu. » (Dieudonné Achille Ozi GAGBÉI, 2021 : 133-150)

En outre, tout État, peu importe son niveau de sécurité, n'est jamais à l'abri des attaques terroristes. Ainsi, il convient aux États africains d'œuvrer à la prévention des attaques terroristes par le renforcement et le perfectionnement de leur dispositif de défense et de sécurité, en misant sur des outils technologiques dans la surveillance territoriale et frontalière. C'est ce à quoi doivent s'atteler les organisations régionales africaines dans un souci de solidarité contre la menace terroriste, au lieu d'exposer des divergences politiques au détriment du bien-être sécuritaire. L'Afrique de demain est celle de l'unité, de la collaboration et de la coopération mutuelle à mesure d'assurer soi-même sa défense territoriale et sa sécurité frontalière. C'est surtout celle de l'autosuffisance alimentation, de l'auto-détermination et de l'affirmation de soi dans le déploiement de son savoir-faire au reste de l'humanité. En clair, il faut joindre à ses stratégies de défense et de sécurité, des moyens de réduction du chômage et de promotion de la bonne gouvernance. Pour Roger Kaffo Fokou, ce qui importe à présent pour les États africains, c'est de penser impérativement à l'instruction, à la formation et à l'employabilité de la jeunesse afin de freiner l'émigration clandestine et éviter la fuite « des cerveaux ». En ce sens, Roger Kaffo Koffou (2008 : 262) avance qu'« aujourd'hui libéré du joug direct du colonialisme, certes acculés à la misère, nous devons adapter notre modèle d'éducation aux nécessités du relèvement de nos pays. ».

Plus loin, la liberté de culte et de croyance sont des droits fondamentaux et inaliénables du peuple sur lesquels doivent impérativement veiller les autorités gouvernementales pour annihiler la propagande de l'islamisme radical. La montée du terrorisme islamique et l'émigration clandestine est l'un des défis majeurs de cette décennie que les États africains sont appelés à relever et qui consiste dans la promotion de la laïcité, de la diversité de croyance, de la tolérance religieuse et du vivre ensemble dans un bon cadre démocratique. À cet égard, Lanciné Kaba (2010 : 245) explique que « la démocratie politique et la tolérance religieuse, en proclamant la sainteté de la vie humaine et de la liberté, constitueront alors ensemble un rempart contre la violence ». L'avenir de l'Afrique réside dans la prise en compte des besoins de sa population juvénile appelée à réaliser le vœu d'un continent prospère, capable d'assumer sa souveraineté politique, financière, militaire et technologique. Tout cela passe inévitablement par la préservation d'un environnement politique stable et démocratique.

Conclusion

Jean Paul Ngoupandé (2003 : 167) note ceci : « Le son de cloche africain est d'autant plus nécessaire que, […], le continent noir est déjà un grand point d'interrogation pour le

futur immédiat, du fait qu'il pourrait devenir le principal sanctuaire du terrorisme ». Ces propos interpellent sur la menace du terrorisme transfrontalier en Afrique qui rythme dorénavant la vie des citoyens et met un coup d'arrêt à son développement économique. Le terrorisme transfrontalier est bien l'œuvre d'extrémisme religieux ancré dans une conviction dogmatique, sectaire et emporté par une vision expansionniste de l'idéologie radicale islamique. Il est une atteinte à la liberté, un crime contre soi, et une néantisation de l'humanité de l'être pensant ; confronté déjà à l'angoisse existentielle de sa condition précaire et de sa finitude. Aussi est-il nécessaire d'œuvrer à la promotion de la diversité religieuse dans le respect du culte de l'autre et de la différence de croyance. Pour cette raison, d'après Léon Koungou (2016 : 157), « l'État démocratique doit s'atteler à contenir tout fondamentalisme. La démarche étant de rechercher une coexistence pacifique des différentes tendances religieuses ». De plus, la quête du mieux-être existentiel entraîne une vague d'émigration clandestine outre-méditerranée. Celle-ci dévoile au fond une crise d'espérance et de sens dans l'exister de la jeunesse africaine, désemparée eu égard à la misère de sa condition d'être**.** Quel triste constat et contraste que soulève la problématique du développement au vu de ses potentiels naturels abondants ? Il ressort de la responsabilité des gouvernements à assumer proprement leur devoir vis-à-vis de leur population. Dès lors, on ne peut penser l'Afrique de demain sans penser préalablement sa stabilité politique et la réduction de la pauvreté dans la préservation des acquis d'aujourd'hui pour la génération à venir. *In fine*, il s'agit de penser un développement probant et durable en vue de l'espérance et du bien-être générationnel. Car « une société qui ne prend pas en compte les intérêts des générations futures se condamne à végéter et à disparaître. », conclut Jean Paul Ngoupandé (2003 : 243-244).

Références bibliographiques

BONHOULOU, D. O.-A., (2018). *Le terrorisme international existe-t-il en Afrique noire ?* Paris, L'Harmattan.

CHAABITA, R., (2010). *Migration clandestine africaine vers l'Europe : un espoir pour les uns, un problème pour les autres*, Paris, L'Harmattan.

EHUI T. F., (2002). *L'Afrique noire : de la superpuissance au sous-développement*, NEI, Abidjan.

FOKOU, K. R., (2008). *Demain sera à l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.

GAGBÉI, O. A. D., (Mai, 2021). « La gouvernance locale comme fondement d'une démocratie participative et du développement en Afrique », revue des arts, linguistique, littérature et civilisations, Ziglôbitha, Mai, 2021, Korhogo, n° 02, p. 133-150.

GANGALA, M. A., (2016). *Le développement : une question de procédure*, Paris, L'Harmattan.

GUEYE, B., (2009). « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *La démocratie en Afrique*, Paris, Seuil, pp.5-26.

KABA, L., (2010). *Allahou Akbar, Islam, terrorisme et tolérance. Une perspective africaine*, Paris, Présence africaine.

KOUASSI, M. E., (2025). *L'amère saveur de la liberté ou la réinvention de soi dans la douleur*, Nancy, Nellys Éditions.

KOUNGOU, L., (2016). *Boko Haram : Parti pour durer*, Paris, L'Harmattan.

MASSET, P., (1977). « Espérance marxiste, espérance chrétienne. Pour une philosophie de l'espérance ». Nouvelle Revue Théologique, p. 331-339.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

MWAYILA, T. et MAYELE, B., (1989). *L'Afrique face à ses problèmes de sécurité et de défense*, Paris, Présence Africaine.

NANA, A.-A., « Conseil de sécurité : la lutte contre le terrorisme en Afrique passe par la responsabilité des États et l'appui de la communauté internationale », CS/15102, 10 novembre 2022, https://press.un.org/fr/2022/cs15102.doc.htm

NASRAOUI, M., (2013), *Le migrant clandestin : le paradoxe de l'être et de la société*, Paris, L'Harmattan.

NGOUPANDÉ, J. P., (2003), *L'Afrique face à l'Islam*, , Paris, Albin Michel.

N'KRUMAH, K., (1994). *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine.

WEIL, S., (1955). *Oppressions et liberté*, « réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale », Paris, Gallimard.